

QUELLES ACTIONS METTRE EN PLACE POUR LES SENIORS DE MON TERRITOIRE ?

TROIS ÉTAPES POUR DÉCIDER

Vous êtes élu ? Vous êtes bénévole dans une structure qui agit auprès des seniors ? Vous souhaitez développer des activités pour ce public ? Plus largement encore, vous souhaitez améliorer le bien-être des seniors sur votre commune, votre communauté de communes ? Vous fourmillez d'idées ou, au contraire, vous ne savez pas quelles activités mettre en place ?

Cette fiche pratique vise à vous accompagner dans la mise en place d'un état des lieux de votre territoire qui vous permettra de répondre aux questions suivantes :

- Qui sont les seniors de mon territoire ?
- Quels sont leurs besoins ?
- Quelles sont leurs demandes, leurs envies, leurs préoccupations ?
- Qu'est-ce qui existe déjà pour ce public sur mon territoire en termes d'activités, de services, d'événements, ... ?
- Qu'est-ce que je pourrais mettre en place ? Y-a-t'il des choix prioritaires à faire ? Si oui, comment ?
- ...

L'ÉTAT DES LIEUX : POUR QUOI FAIRE ?

Faire un état des lieux (EDL), c'est faire une photographie de ce qu'il se passe sur votre territoire et de ce que les professionnels et seniors expriment.

Attention, l'EDL n'est pas une succession de données chiffrées, une liste d'actions ou encore la justification d'une action que l'on souhaite mettre en place !

L'EDL, aussi appelé diagnostic, a souvent mauvaise réputation : il peut être perçu comme une démarche longue et fastidieuse. Pourtant, il permet de mieux connaître pour mieux comprendre : il peut faire évoluer la vision que l'on a du territoire, il est également source importante d'idées sur les solutions à apporter aux problèmes repérés. En outre, les

résultats de l'EDL constituent une aide importante dans le choix des actions à mettre en œuvre ou des stratégies à développer : il vous aidera à mettre de la cohérence dans vos projets.

Au-delà de l'enrichissement de la connaissance du territoire, les retombées de l'EDL peuvent être nombreuses : valorisation des seniors que vous allez interroger, reconnaissance des professionnels qui vont s'exprimer, identification de nouvelles ressources, émergence de nouvelles dynamiques...

Aussi, l'EDL est une opportunité, une action à part entière, qui permet de donner les grandes orientations à prendre pour améliorer le bien-être des seniors.



ÉTAPE

1 DÉFINIR LE CADRE DE L'ÉTAT DES LIEUX

S'ENTOURER

Présentez votre projet d'EDL à votre structure (équipe, bénévoles, élus...) et déterminer ensemble les ressources humaines, matérielles et financières qui pourront être mises à disposition.

Mobilisez les partenaires du territoire. Toute structure en lien avec les seniors peut être interpellée :

- les professionnels ou bénévoles : médecins, pharmaciens, infirmiers, centre hospitalier, Ehpad, association d'aide à domicile, centre social, association de retraités, Centre communal d'action sociale...
- les institutions : Agence régionale de santé, Assurance maladie, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, Conseil départemental...
- n'hésitez pas à interpellier quelques seniors qui pourront faire partie intégrante du pilotage de la démarche au même titre que les autres partenaires.

À l'issue de cette étape, vous pourrez, avec ceux qui le souhaitent, constituer un groupe de travail dont la mission sera de piloter l'EDL. Pour permettre les échanges, ne dépassez pas une quinzaine de personnes. À noter que la composition du groupe évoluera tout au long de la démarche : en fonction des échanges, n'hésitez pas à associer de nouveaux partenaires.

DÉTERMINER LES RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION

Pour faciliter la répartition des rôles et tâches de chacun

Dès la première réunion de votre groupe de travail, il est important d'échanger sur les moyens que chacun peut mettre à disposition de la démarche (humains, matériels ou financiers).

Pour mobiliser la population, les partenaires et les informer de l'avancement et des résultats

Pensez à lister les différents moyens de communication à votre disposition : affichage, bulletin municipal, listes de diffusion des partenaires... La communication va être une clé importante de votre EDL.

DÉFINIR L'OBJECTIF DE L'ÉTAT DES LIEUX

Chaque partenaire a sa propre vision des situations et difficultés rencontrées par les seniors : l'EDL doit permettre de se décentrer des observations de chacun afin d'avoir une vision d'ensemble et de mettre en évidence les problématiques les plus partagées.

Le groupe de travail doit formuler la question à laquelle doit répondre l'EDL. Dans cette question, qui doit être large et non orientée, pensez à préci-

ser la population sur laquelle vous vous interrogez (jeunes retraités, plus de 80 ans, retraités en Ehpad...) et le territoire ciblé par votre démarche (quartier, commune, communauté de communes...).

Par exemple : Comment améliorer le bien-être des seniors de 70 ans et plus du territoire X ? Comment améliorer la santé des seniors de 60 à 75 ans de la commune X ?...

Il est important que le groupe travaille à **co-construire une définition commune des termes employés** : seniors, santé, bien-être... Cela vous aidera en étape 2.

DÉTERMINER UN CALENDRIER

En fonction des ressources à disposition, **accordez-vous sur l'échéance finale de votre EDL et ses étapes intermédiaires.**

2 RECUEILLIR LES DONNÉES

Tout au long de ce recueil, pensez à répartir les tâches au sein du groupe de travail.

LES DONNÉES DESCRIPTIVES DU TERRITOIRE ET DE L'OFFRE EXISTANTE

Le but est répondre à 3 questions clés, à l'aide de différentes sources en ligne :

Combien de seniors vivent sur mon territoire ?

Insee : www.insee.fr

Quelle est leur moyenne d'âge ?

Orsas Lorraine : www.orsas.fr

Quelle est l'offre de santé, de maintien à domicile, de services et de loisirs à destination des seniors sur mon territoire ?

Sites de l'ARS, du Conseil départemental de la commune ou de la communauté de communes, de l'Observatoire régional de la santé, des associations locales, ...

Selon votre question de départ, vous pouvez recueillir d'autres indicateurs (démographiques, économiques, sociaux...) que vous trouverez également sur ces sites.

Par exemple : si votre EDL porte sur les seniors isolées, la situation familiale et économique peut être intéressante à recueillir. Mais attention à ne pas voir trop grand : les données qualitatives recueillies ensuite sont à privilégier.

LES DEMANDES DES SENIORS

Les seniors de votre territoire connaissent mieux que quiconque leurs préoccupations et leurs envies : dans un EDL, il est indispensable d'aller les interroger. Aussi, avec votre groupe de travail, **élaborez les questions à leur poser qui doivent permettre de répondre à la question formulée en étape 1.** Préférez un questionnaire court avec trois ou quatre questions ouvertes. « Pouvez-vous me raconter... », « Comment se passe... » : ces formulations permettent à chacun de s'exprimer sans orienter les réponses. Ne suggé-

rez jamais des idées de réponses... vous biaiseriez votre état des lieux !

Il est souvent trop long et fastidieux d'interroger toutes les personnes du territoire. **Ciblez un échantillon d'une trentaine de seniors de profils et de genres variés.**

Vous pouvez procéder de diverses manières en fonction de votre public : rencontre individuelle ou collective, support papier ou échanges par oral. Vous pouvez mêler ces différentes méthodes.

LES BESOINS REPÉRÉS PAR LES PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES

Dans la première partie du questionnaire, **reprenez les mêmes questions que vous avez formulées pour les seniors** : cela permettra de comparer les réponses lors de l'analyse. **Dans la seconde partie du questionnaire, vous pouvez ajouter une question pour identifier les actions, projets et services proposés par les professionnels et bénévoles pour les seniors.** Cela permettra de compléter vos données sur l'offre de santé et de loisirs à

disposition sur le territoire par exemple. **Faites passer le questionnaire :**

- Aux professionnels du territoire œuvrant dans les secteurs de la santé, des loisirs, selon la question de départ.
- Aux bénévoles d'associations agissant auprès des seniors.
- Aux élus du territoire.

Diffusez largement pour obtenir un maximum de réponses. En complément, **il peut être intéressant de faire se rencontrer professionnels et bénévoles et d'échanger sur les questions de votre EDL.** Pour animer vos rencontres, nous vous proposons deux possibilités de techniques d'animation téléchargeables en ligne :

- *La boule de neige* : <http://www.ireps-lorraine.fr/images/Publications/2016/boule-de-neige.pdf>

- *Le train* : <http://www.ireps-lorraine.fr/images/Publications/2016/train.pdf>

Pour un soutien sur d'autres techniques, contactez l'Ireps Lorraine.

ÉTAPE

3 ANALYSER ET COMMUNIQUER LES DONNÉES

Il ne vous reste plus qu'à faire une synthèse de l'ensemble des données, en au moins trois parties :

- Le territoire et l'offre à disposition : vous y inscrirez les données que vous avez obtenues en étape 2.1* et les actions et projets cités par les répondants professionnels, bénévoles et élus.
- Les préoccupations exprimées par les seniors.
- Les besoins repérés par les professionnels, bénévoles et élus.

Ce document sera votre base de travail pour les années à venir ! **Pensez à communiquer pour valoriser votre travail.** Vous pouvez, par exemple, organiser un temps de présentation orale de vos résultats à la population, aux professionnels et aux bénévoles : peut-être identifieriez-vous de nouveaux partenaires.

La fin de l'EDL ne sonne pas la fin du travail... Au contraire !

* cf page 3 : Les données descriptives du territoire et de l'offre existante

ET APRÈS ? ORGANISEZ LE TRAVAIL À VENIR !

Listez les points communs entre les réponses émergeant auprès des professionnels, élus et bénévoles et celles des seniors. Avec le groupe de travail, procédez ensemble à la priorisation des axes identifiés en vous basant pour chacune sur les critères suivants :

- ce qui est grave,
- ce qui est fréquemment cité,
- ce sur quoi le groupe de travail ou un autre partenaire identifié peut agir,
- ce sur quoi il n'y a pas de réponse sur le territoire.

Les réponses qui remplissent le plus de ces critères seront les axes sur lesquels il est plus important d'agir en premier lieu. Définissez ensemble, à partir des priorités, vos objectifs.

Vous pourrez alors avec votre groupe de travail réfléchir aux idées d'actions à mettre en œuvre pour tenter de répondre aux objectifs.

N'hésitez pas à élargir votre groupe en fonction des problèmes repérés, d'autres partenaires peuvent être associés. Remobilisez ! Plusieurs idées nouvelles de projets vont peut-être émerger : décidez ensemble des projets à mener en premier lieu.

Cette fiche pratique a été élaborée dans le cadre du Pôle de compétences en éducation pour la santé et promotion de la santé de Lorraine avec le soutien financier de l'Inpes et en appui sur la réflexion d'un groupe de travail animé et coordonné par l'Ireps Lorraine. Ce groupe était composé de l'ARS Lorraine, de la Région Grand Est, de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, du Conseil départemental 55, de Citoyens et territoires Grand Est, de l'Orsas Lorraine, de la Mutualité française Lorraine et de l'Uriopss Lorraine.

www.eps-polelorraine.fr



**Pour en savoir plus, contactez-nous
Ireps Lorraine**

1 rue de la Forêt 54520 LAXOU

tel : 03 83 47 83 10

fax : 03 83 47 83 20

contact@ireps-lorraine.fr

www.ireps-lorraine.fr

[@IrepsLorraine](https://twitter.com/IrepsLorraine)